

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 17 novembre 2016

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès
N/D : 16I043CM**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès que vous avez adressée à monsieur Michel Malo de notre Direction de l'intégration des programmes, le 3 octobre dernier, relativement à l'obtention du nombre d'avis de dommages reçus à l'égard du groupe Céréales, maïs-grain et protéagineuses au cours de la saison de végétation 2016, et ce, pour les principales causes de dommages réparties par cultures assurées.

Eu égard à ce qui précède, vous trouverez en annexe un tableau faisant état des renseignements requis.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,

[REDACTED]

Christine Massé

CM/sg

p. j.